Manifeste

De quoi a-t-on peur ?

Le 10 décembre 1976 devait être présenté à la presse un document résumant le bilan de la « Commission de réforme des programmes de sciences physiques » dite Commission Lagarrigue.
Quelques jours avant la conférence de presse, la Direction des programmes et de l'orientation du Ministère de l'Éducation a fait savoir au Président que la date lui paraissait inopportune étant donné la proximité des Conseils d'enseignement qui devaient traiter du problème de la réforme.
Le document qui devait être présenté à été très largement diffusé et n'a rien d'un pamphlet agressif, comme vous pourrez vous en rendre compte lors d'une prochaine publication. C'est un bilan du travail de la Commission et une analyse des problèmes qui restent à résoudre.
Les membres des Conseils connaissent certainement les travaux de la Commission qui ont été régulièrement publiés dans les revues spécialisées et souvent analysés par la presse.
Alors on peut s'interroger sur les motifs de cette décision ?
Est-ce parce que les objectifs généraux de la « Commission sur l'enseignement des sciences physiques » seraient remis en cause ? Ils correspondaient pourtant d'assez près à ceux du « Préambule de la réforme du système éducatif » ?
Est-ce parce que les programmes qui vont être présentés ne correspondent pas à ceux qui avaient été élaborés, expérimentés et acceptés pratiquement à l'unanimité par la Commission ?
Est-ce parce que l'on a peur d'entendre parler du seul document non publié établi par le Président Lagarrigue sur l'évaluation du coût d'une réforme de l'enseignement des sciences physiques et la définition d'une méthodologie de son application ?
C'est peut-être aussi pour séparer un peu plus l'Enseignement secondaire de l'Université.
La Commission a été un lieu de rencontre remarquable et la très grande convergence des points de vue sur les objectifs fondamentaux étaient réconfortants. Tous les enseignants étaient d'accord pour envisager les sciences physiques non seulement comme un moyen d'acquisition de connaissances mais aussi comme un élément fondamental de la formation de l'individu. Or on assiste à un essai de séparation de la formation secondaire (élèves et maîtres) de l'Université. Un inspecteur général n'a t-il pas répondu à l'un de nous qui lui demandait de participer, à l'Université, à un recyclage de professeurs de 6e sur les programmes officiels : *Non, nous avons des ordres stricts pour ne participer à aucun recyclage en Université et j'interdirai aux I.P.R. de ma juridiction d'y participer.* Faut-il diviser pour régner ?
Nous voulons pourtant espérer que le travail commencé pourra continuer. Déjà à l'étranger on s'intéresse aux résultats des expériences. Certains sont déjà traduits. D'autres vont être expérimentés sur une grande échelle. La Commission aura au moins travaillé pour l'exportation...

Le Bureau de la Société Chimique de France.
Le Bureau de la Société Française de Physique.